

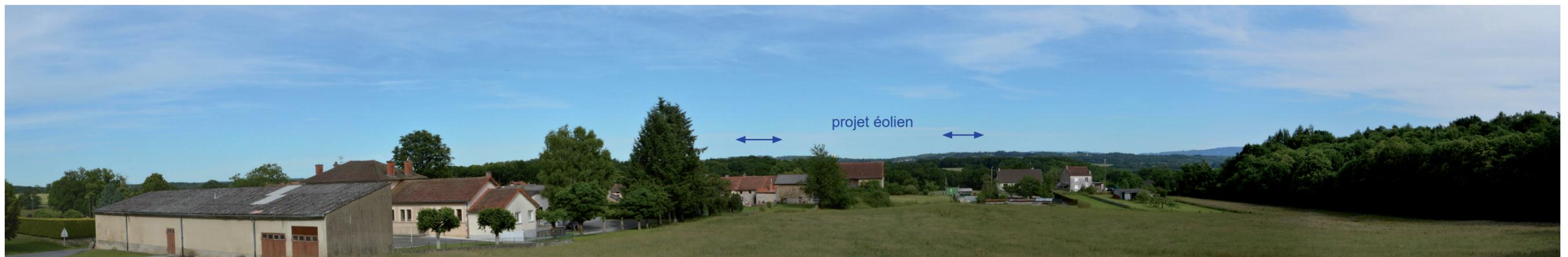
**Saint-Amand-Magnazeix** (550 habitants en 2014 d'après l'INSEE)

Ce village est situé au pied d'une colline, dans la Basse Marche, à environ 6 km du projet éolien.

Depuis le bourg, le projet éolien est quasiment imperceptible en raison des écrans bâtis et végétaux (jardins et boisements proches). La route d'accès ouest (D63), en situation légèrement dominante par rapport au bourg, offre une vue panoramique en direction du projet éolien (cf. photographie ci-dessous). Ce dernier apparaît en covisibilité avec le bourg. Il occupe toutefois une emprise réduite à l'horizon. Celui-ci est également visible partiellement depuis la route d'accès sud. **L'impact du projet éolien sur ce bourg est très faible.**



Carte 63 : Vue aérienne du bourg (source : Géoportail)

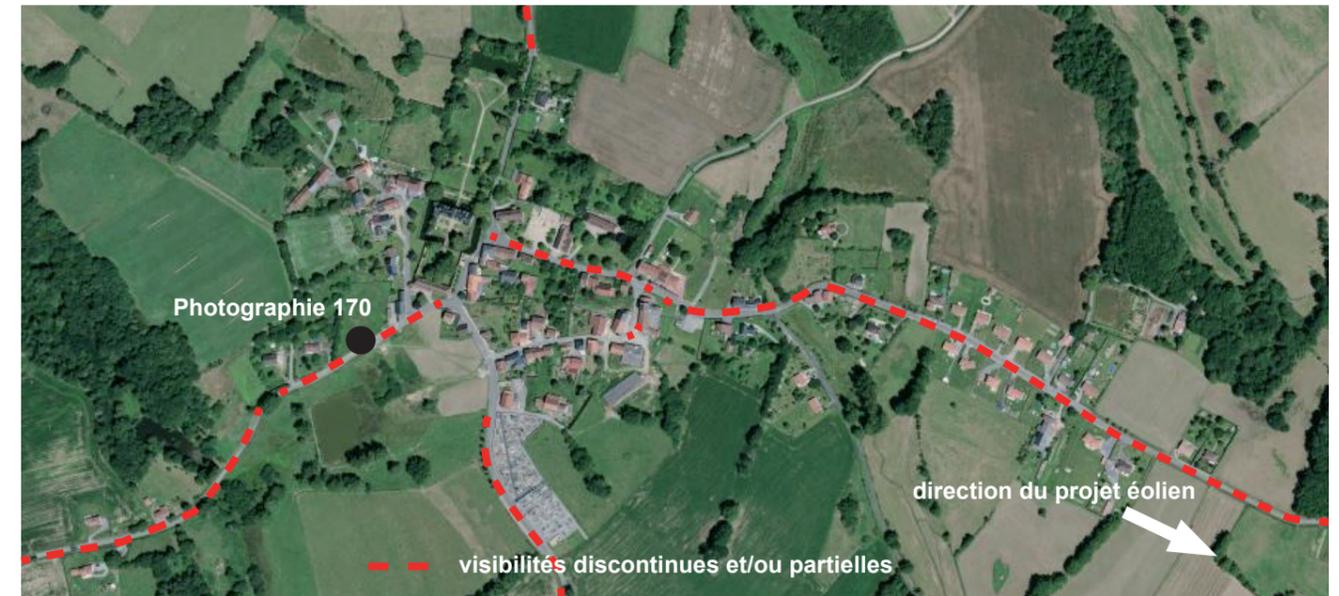


Photographie 169 : Vue en direction du projet éolien depuis la route d'accès à l'ouest du bourg, à 6 km

**Fromental** (549 habitants en 2014 d'après l'INSEE)

Ce bourg domine la vallée de la Semme, sur le plateau de Bénévent-l'Abbaye, à environ 2,5 km du projet éolien.

Une partie du bourg, ainsi que la majorité de ses accès, permettent des vues partielles sur le projet éolien. Les vues sont en effet filtrées par les structures végétales périphériques (haies, bosquets...). La route d'accès ouest (D63a) offre une covisibilité avec le bourg (cf. Photographie 170). Le projet éolien est toutefois peu prégnant. **L'impact du projet éolien sur ce bourg est très faible.**



Carte 64 : Principales visibilitées depuis le bourg (source : Géoportail)



Photographie 170 : Photomontage depuis le centre-bourg, à 2,5 km (PM 15)

**Morterolles-sur-Semme** (commune de Bessines-sur-Gartempe)

Ce bourg est implanté à l'extrémité ouest du plateau de Bénévent-l'Abbaye, à environ 3 km du projet éolien.

Le projet éolien n'est perceptible que très partiellement, principalement depuis les accès sud et est, à travers le filtre de la végétation (boisements, haies, ripisylve...). Une fenêtre a été identifiée depuis l'église. Enfin, une covisibilité est possible depuis le cimetière, qui se trouve à l'écart du bourg (cf. photographie ci-dessous). Les éoliennes ne sont perceptibles que partiellement et sont lointaines. **L'impact du projet éolien sur ce bourg est très faible.**



Carte 65 : Principales visibilités depuis le bourg (source : Géoportail)

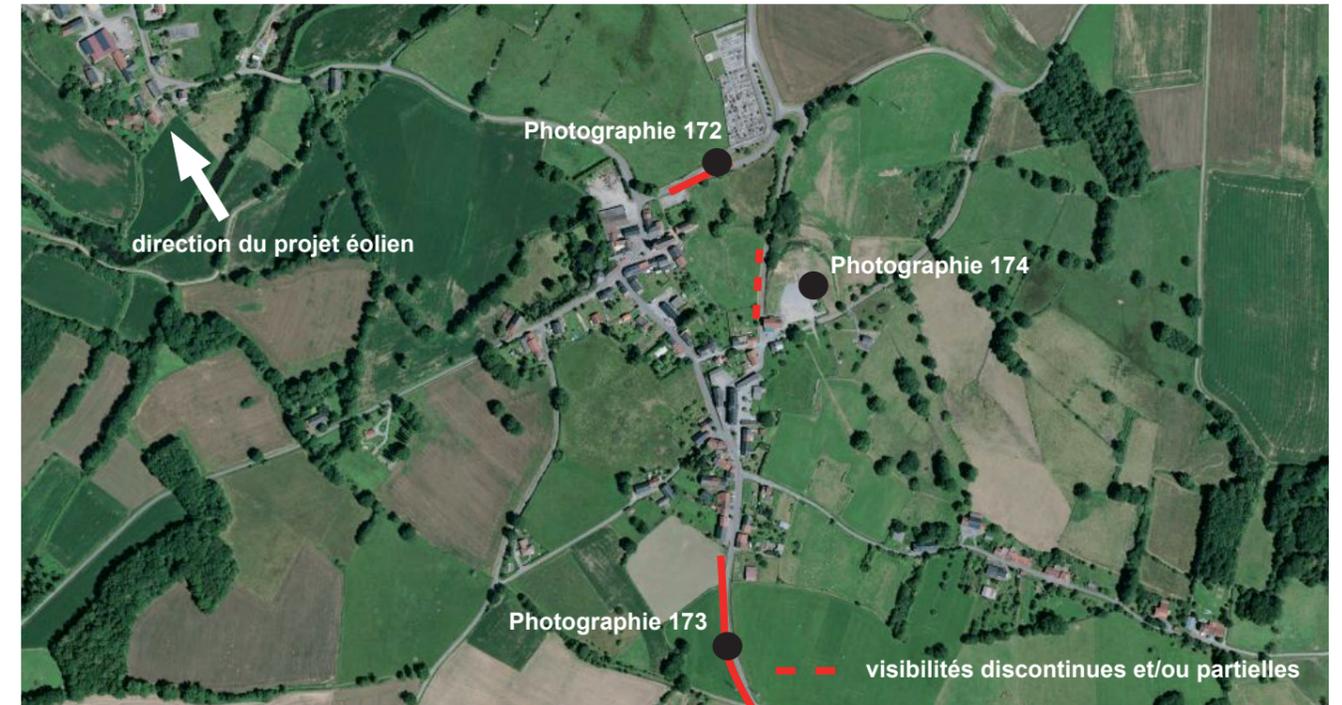


Photographie 171 : Vue en direction du projet éolien depuis le cimetière, au nord du bourg, à 3,8 km

**Folles** (544 habitants en 2014 selon l'INSEE)

Ce petit bourg domine la vallée de la Gartempe, sur le plateau de Bénévent-l'Abbaye, à environ 3 km du projet éolien.

Le projet éolien est visible sur le relief servant de toile de fond au village. Il est perceptible partiellement depuis le centre-bourg, et de manière plus dégagée en périphérie (cf. Photographie 172). Des covisibilités sont possibles depuis la route d'accès sud (cf. Photographie 173). L'église n'est pas visible car située en contre-bas. **L'impact du projet éolien sur ce bourg est modéré.**



Carte 66 : Principales visibilités depuis le bourg (source : Géoportail)



Photographie 172 : Photomontage depuis le cimetière, au nord du bourg, à 3,3 km (PM 11)



Photographie 173 : Photomontage depuis la route d'accès sud, à 3,9 km (PM 12)



Photographie 174 : Photomontage depuis la salle polyvalente de Folles, à 3,4 km (PM 13)

#### 5.3.6.4 Perceptions du projet depuis les axes de circulation principaux

Comme indiqué au 5.3.5.3, plusieurs facteurs de perceptions sont à prendre en compte depuis les axes de circulation (route ou voie ferrée) menant aux bourgs : l'observateur est en déplacement, l'observateur a un angle de vision très réduit, le sens de déplacement.

Les perceptions depuis routes principales de l'AER sont localisées sur la carte ci-contre. Les impacts du projet éolien sur ces routes sont décrits ci-dessous.

- **L'A20 (axe Paris-Toulouse, via Limoges)** : cette route traverse l'ouest de l'AER selon un axe nord/sud. Elle passe à 2,4 km au plus proche du projet éolien.

*Un tronçon d'environ 600 m au sud de Bessines-sur-Gartempe permet de percevoir le projet éolien. Celui-ci apparaît dans l'axe de l'autoroute et constitue ainsi un point d'appel visuel important (cf. Photographie 153). Un second petit tronçon au niveau de la sortie nord de Bessines permet une vue partielle sur le projet éolien. Enfin, un tronçon au nord d'environ 1,5 km au sud de la sortie de la Croisière offre des vues dominantes en direction du projet, entrecoupées pas des structures végétales proches. L'emprise du projet reste faible, étant donné son éloignement. Il apparaît en covisibilité avec les Monts d'Ambazac. Depuis le reste de l'autoroute, les talus et la végétation masquent les vues. **L'impact du projet éolien sur cette route est très faible à faible.***

- **La D220 (axe La Croisière-Limoges)** : cette route suit un tracé globalement parallèle à l'A20. Elle passe à 3,1 km au plus proche du projet éolien. Elle traverse successivement les Monts d'Ambazac, le plateau de Bénévent-l'Abbaye et la Basse-Marche.

*Le projet éolien est perceptible tout le long de la route mais de manière discontinue. Les vues sont toutefois filtrées par la végétation boisée proche (cf. Photographie 175). En été, certaines portions ne permettront par ailleurs quasiment aucune visibilité. On recense quelques «fenêtres» plus dégagées permettant des vues panoramiques sur le projet éolien (cf. Photographie 176). **L'impact du projet éolien sur cette route est faible.***

- **La D1 (axe Bessines-sur-Gartempe-Saint-Etienne-de-Fursac)** : cette route traverse l'ouest de l'AER selon un axe nord/sud. Elle passe à 4,3 km au plus proche du projet éolien.

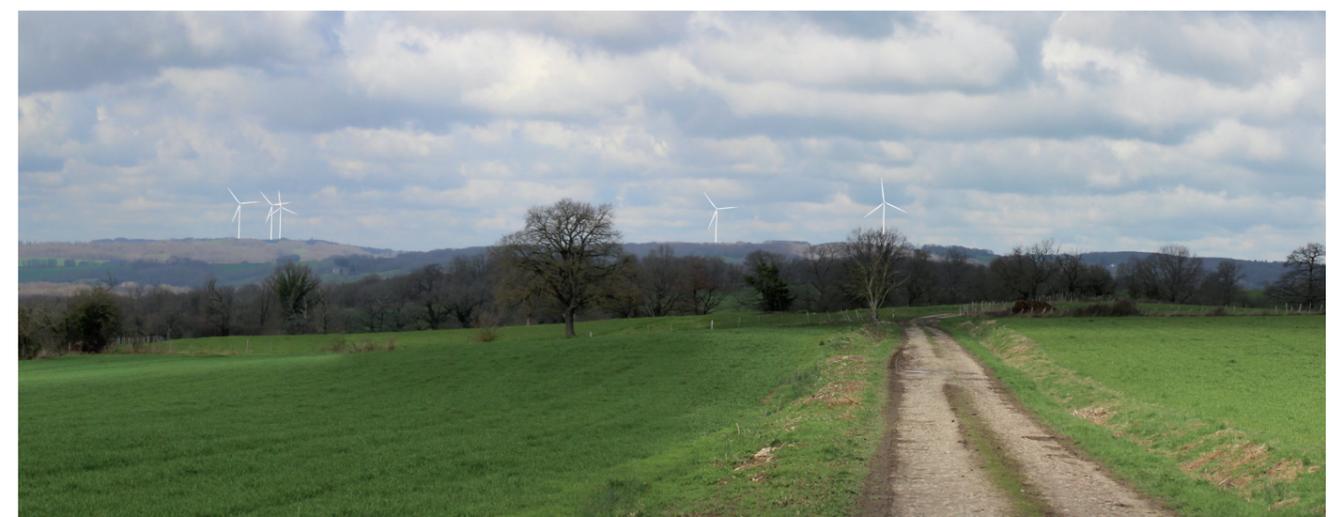
*Cette route offre des vues discontinues et très partielles sur le projet éolien, excepté depuis le tronçon au sud de Paulhac, qui permet des fenêtres dégagées (cf. Photographie 177). Il s'agit toutefois de vues transversales par rapport à la route. Le point d'attraction principal est constitué par le Massif des Monts d'Ambazac au sud. A noter également la présence d'une «fenêtre» au nord de Fursac, au niveau de l'intersection avec la D4 (cf. Photographie 178). **L'impact du projet éolien sur cette route est faible.***



Photographie 175 : Photomontage depuis la D220 au niveau de la Croix du Breuil, au nord de Bessines-sur-Gartempe, à 3,2 km (PM 20)



Photographie 176 : Photomontage depuis la D220 à proximité de Saint-Amand-Magnazeix, à 4,9 km (PM 21)



Photographie 177 : Photomontage depuis la D1 au sud de Paulhac, à 5,3 km (PM 23)



Photographie 178 : Photomontage depuis la D1 au nord de Fursac, à 4,5 km (PM 24)

- **La D711 (axe Bessines-sur-Gartempe-Saint-Junien)** : cette route passe à l'ouest de l'AER, à 3,1 km au plus proche du projet éolien. Elle traverse le secteur bocager de la Basse-Marche.

*Cette route bordée d'arbres et traversant un secteur bocager permet quelques vues très partielles sur le projet éolien (principalement en hiver, lorsqu'il n'y a pas de feuillage). **L'impact du projet éolien sur cette route est très faible.***

- **La D28 (axe A20- Laurière)** : cette route passe au sud de l'AER, à 5,3 km au plus proche du projet éolien, sur les prémices des Monts d'Ambazac.

*Cette route permet quelques brèves échappées visuelles sur le projet. **L'impact du projet éolien sur cette route est très faible.***

### 5.3.6.5 Perception du projet depuis les éléments patrimoniaux et touristiques de l'AER

Le tableau page suivante reprend l'ensemble des inventaires des éléments de patrimoine établis dans l'état initial du paysage. L'estimation des sensibilités vis-à-vis des éléments patrimoniaux avait été faite à partir d'un projet théorique implanté sur l'ensemble de la zone d'implantation potentielle. Dans l'analyse des impacts du projet, chaque élément patrimonial a été réétudié en prenant en compte les données précises du projet (localisation exacte, nombre et hauteur des éoliennes). Les outils utilisés pour déterminer les impacts sont les visites de terrain, la réalisation d'une carte d'influence visuelle avec les données précises du projet, et l'analyse de photomontages.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des éléments patrimoniaux et touristiques de l'AER sont listés et décrits dans les tableaux suivants. Néanmoins, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des **enjeux forts** et ceux dont la **sensibilité avait été estimée faible à minima**.

#### Description des effets du projet sur les monuments historiques

Sur les 16 monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée, 11 sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

#### - Eglise Saint-Blaise de Folles (MH n°6, enjeu est modéré).

E4 et E5 sont visibles depuis le parvis de l'église, sur la crête faisant face au bourg. Des covisibilités avec l'ensemble du parc sont possibles depuis la petite route à l'est du bourg (cf. Photographie 179). Les éoliennes sont relativement prégnantes (emprise importante en largeur). Elles apparaissent sur un relief plus élevé que l'église mais au niveau de la ligne d'horizon, en arrière-plan, assez éloignées et à l'écart du

clocher. Les éoliennes sont donc légèrement dominantes (dans une position plus élevée) mais il n'y a pas de rupture d'échelle, notamment avec le relief sur lequel elles apparaissent. Il n'y a pas non plus d'effet de «concurrence» visuelle ou de surplomb (éolienne qui paraîtrait juste au-dessus du clocher). **L'impact du projet éolien sur ce monument est faible.**

#### - Château de Chambon (MH n°8, enjeu modéré)

Le château est implanté sur une colline dominant la vallée de l'Ardour. Le projet éolien est perceptible depuis le château, sur les lignes de crêtes constituant l'arrière-plan. Ce dernier n'est toutefois pas tourné vers le projet (orientation quasi perpendiculaire). Des covisibilités sont possibles depuis la D28A (cf. Photographie 180). L'emprise du projet est assez importante en largeur mais l'implantation est lisible et la densité d'éoliennes à l'horizon faible. De plus, les rapports d'échelle avec le relief et les motifs paysagers sont équilibrés. **L'impact du projet éolien sur ce monument est faible.**

#### - L'église Saint-Léger de Bessines-sur-Gartempe (MH n°10, enjeu modéré)

Aucune visibilité n'est possible depuis l'église en raison des effets d'écran créés par le bâti. Des covisibilités sont en revanche possibles en périphérie du centre historique (notamment depuis La Roche, cf. Photographie 181). Le projet éolien apparaît alors en situation dominante par rapport à l'église. Le photomontage ci-dessous illustre la juxtaposition d'une éolienne avec le clocher. A noter toutefois qu'il ne s'agit pas d'une vue emblématique type «carte postale» sur le bourg. **L'impact du projet éolien sur ce monument est modéré.**



Photographie 179 : Photomontage depuis le bourg de Folles, à 3,4 km (PM13)



Photographie 180 : Photomontage depuis les abords du château de Chambon, à 4,4 km (PM 25)



Photographie 181 : Photomontage depuis le quartier de La Roche au sud-ouest de Bessines-sur-Gartempe, à 5,3 km (PM 18)

**- L'église Saint-Martin de Fromental (MH n°5bis, enjeu modéré)**

Le projet éolien est visible partiellement depuis les abords immédiats de l'église, dans l'axe de la D63. Aucune covisibilité n'a été identifiée en raison des écrans bâtis et végétaux. **L'impact du projet éolien sur ce monument est très faible.**

**Description des effets du projet sur les sites protégés inscrits ou classés**

Sur les trois sites protégés recensés dans l'aire d'étude rapprochée, un seul présente des relations visuelles avec le projet éolien (visibilité depuis le périmètre protégé ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des sites sont listés et décrits dans le tableau suivant.

**- Vallée de la Gartempe aux abords du viaduc de Rocherolles (enjeu modéré)**

Son caractère encaissé et boisé ne permet aucune vue depuis le fond de vallée. Les rebords ne permettent pas non plus de vues lointaines en raison de leur caractère boisé. **L'impact du projet éolien sur ce site est nul.**

**- Vallée de la Gartempe à Fursac (enjeu modéré)**

Le caractère encaissé de la vallée ainsi que ses versants boisés ne permettent aucune visibilité ni covisibilité avec le projet éolien. **L'impact du projet éolien sur ce site est nul.**

**- Lac du Pont-à-l'Age (enjeu modéré)**

Cette portion de vallée étant boisée et escarpée, seuls les rebords situés à l'ouest du site, plus ouverts, peuvent permettre d'apercevoir de manière partielle le projet éolien, notamment depuis la route d'accès au camping. Le lac est en revanche masqué par la végétation. Le projet est également perceptible depuis la D63 à l'ouest, qui longe le périmètre du site inscrit. **L'impact du projet éolien sur ce site est très faible.**

**Description des effets du projet sur les sites emblématiques**

Les trois sites emblématiques de l'aire d'étude rapprochée sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le périmètre du site ou covisibilité).

**- Monts d'Ambazac (enjeu fort)**

L'AER est concernée par l'extrémité nord du site. Les vues sur le projet éolien sont rares en raison du taux de boisement important. Quelques vues panoramiques sont néanmoins possibles, notamment à proximité de Bersac-sur-Rivalier (cf. Photographie 168). Il existe également des covisibilités depuis le nord, notamment depuis la D220 (cf. Photographie 182). Sur le photomontage 21, le parc apparaît à l'écart des Monts d'Ambazac, sur des reliefs bien distincts. **L'impact du projet éolien sur ce site est faible.**

**- Vallée de la Gartempe de Grand Bourg à Folles (enjeu modéré)**

La rivière est plus ou moins encaissée selon les endroits. Des visibilitées et covisibilités sont possibles ponctuellement en rebord. **L'impact du projet éolien sur ce site est faible.**

**- Puy de Cros (enjeu faible)**

La colline permet une vue panoramique, notamment depuis la route d'accès au hameau de Puy de

Cros depuis l'est. Le projet éolien est perceptible un peu à gauche de la route. Il apparaît en covisibilité avec la silhouette des Monts d'Ambazac mais ne se superpose pas à cette dernière. L'emprise en largeur du projet est réduite au regard de l'étendue totale du panorama. **L'impact du projet éolien sur ce site est très faible.**



Photographie 182 : Photomontage depuis la D220 à proximité de Saint-Amand-Magnazeix, à 4,9 km (PM 21)